

VISITE DG DU 23 OCTOBRE 2012

Objet : Où en est le dossier du SIP de REZE

Monsieur le Directeur,

Nous profitons de votre visite à Nantes pour vous interroger sur l'état d'avancement du projet d'un SIP à Rezé.

Lors de la fusion, la DGFIP avait adopté comme règle de créer des SIP à partir des Centres des Impôts existants. Bercy avait également envisagé de créer un SIP dans la commune de rattachement des trésoreries dites orphelines (par exemple, celles spécialisées dans le recouvrement de l'impôt sans Centre des impôts de rattachement dans la même commune).

C'est le cas de la Trésorerie de Rezé.

La commune de Rezé est située au sud de la Loire. Elle est limitrophe à Nantes et est desservie par le tramway. Elle est compétente sur 4 SIP dont les deux principaux sont Nantes-Sud et Nantes Sud-Est (les deux autres sont Nantes Sud Ouest et Pornic).

En septembre 2009, la direction locale avait présenté aux organisations syndicales du département, le projet que la direction générale lui avait alors commandé.

Cette opération, si elle se réalisait, aurait bien entendu des incidences immobilières puisque la trésorerie de Rezé (installée dans des locaux appartenant à la commune) ne peut pas accueillir le nouveau SIP, les locaux étant trop petits. Elle devait être réalisée dans une échéance de 2 à 5 ans.

Bien entendu, nous n'en étions pas restés là. Nous avons rencontré les élus concernés par cet éventuel SIP et ce, à plusieurs reprises.

Nous avons ainsi pu constater que la commune de Rezé était en pleine évolution, notamment du côté de sa zone commerciale. Les élus nous avaient fait part du grand intérêt qu'ils portaient à ce projet.

Ont suivis différents échanges entre la commune de Rezé et la direction locale du moment.

La création de ce SIP permettrait aux usagers de disposer d'un interlocuteur unique, argument cher à notre direction générale pour justifier de sa fusion.

Aujourd'hui, le contribuable habitant le sud de la Loire a un interlocuteur pour le recouvrement à Rezé, un autre à Nantes, voire à Pornic pour l'assiette de l'impôt.

Cela permettrait également pour nombre d'entre eux d'éviter les bouchons de la région nantaise qui vont croissant. Ajoutons que la zone couverte par l'actuelle trésorerie implique déjà plus de 40 kilomètres pour les contribuables les plus éloignés (avec un temps de déplacement avoisinant une heure de route). Vous avez indiqué que l'usager ne doit pas être roi, mais vous conviendrez comme nous, qu'il y a des limites.

Il est à souligner que le Sud Loire est devenu un grand désert d'accueil fiscal avec les suppressions des trésoreries de Bourgneuf en Retz, Saint Philbert-de-Grand-Lieu et celle du Pellerin. En outre, les trésoreries de Machecoul, Bouaye et Vertou, spécialisées en collectivités locales n'ont plus à répondre aux questions fiscales.

Le SIP de Rezé présenterait aussi l'avantage de décharger l'accueil Jules Verne qui, ce n'est un secret pour personne autour de cette table, est très engorgé, et pour lequel, aucun dispositif idéal de renfort dans les périodes de pointe, n'existe.

Encore récemment nous avons interrogé notre directeur régional qui n'a d'autre choix que de ne nous dire que le projet ne dépend pas de lui.

Alors puisque vous êtes là, vous allez pouvoir nous apporter des éléments de réponse.

A quand un SIP à Rezé ? ...ce projet qui, non seulement, présente le grand avantage de faire consensus, mais qui, de surcroît, serait un progrès important pour les usagers. Et vous savez à quel point nous sommes attachés à un service public de qualité.